CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141992** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2014

Raison sociale : SASU JCL HABITAT

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 11/03/2024

Capital : 5 000

20 ROUTE DE MOYEN
54122 VATHIMENIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2014b01123

Siret : 808 181 788 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 543372 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010555276204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010555276204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 30 32 36 63 **Fax :**

Portable : 06 30 32 36 63

Responsabilité légale :
MENESTRET JEAN-CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.jcl-habitat.fr/

E-mail : contact@jclhabitat.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 727 380 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	03/07/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	3	24/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		26/06/2025
5241	Installation de chauffage solaire et ecs		26/03/2026
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	2	26/03/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	03/07/2025
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 08:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141992** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2014
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 11/03/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2014b01123

Siret : **808 181 788 00015**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 543372 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010555276204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010555276204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **SASU JCL HABITAT**

20 ROUTE DE MOYEN
54122 VATHIMENIL

Téléphone : 06 30 32 36 63 **Fax :**
Portable : 06 30 32 36 63

Site Internet : http://www.jcl-habitat.fr/
E-mail : contact@jclhabitat.fr

Responsabilité légale :
MENESTRET JEAN-CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	03/07/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/06/2025
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	26/03/2026
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	26/03/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	26/03/2024
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/09/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 08:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141992** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

o Panneaux solaires photovoltaïques	15/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 08:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.